

# Mieux connaître les publics accueillis en CAP

## Enjeux

Les classes de CAP regroupent des élèves d'origine scolaire diverses : 3ème Segpa, ULIS, 3ème générale, et une proportion d'élèves qui ne maîtrisent pas la langue française. Ce contexte demande à mieux connaître ces publics pour mieux répondre à leurs besoins.

[La circulaire n°2012-141 du 2 octobre 2012](#) réaffirme les principes mis en œuvre par l'école quant à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés. Les modalités d'accueil et de suivi des élèves allophones arrivants ont pour objectifs essentiels la maîtrise du français et le développement de compétences en vue d'une insertion professionnelle et citoyenne.

## Ressources pour l'accueil d'élèves allophones

Dans la classe, les élèves allophones doivent être considérés comme des élèves ayant des besoins spécifiques, ce qui demande aux professeurs de développer les gestes professionnels adaptés. Outre les formations proposées dans le cadre du PAF interdisciplinaire ou assurées par le CASNAV, de nombreuses ressources numériques traitent de la question :

- ⇒ [Site aide aux élèves en difficulté académie de Versailles](#)
- ⇒ [Eduscol : Scolariser les élèves allophones et les enfants des familles itinérantes](#)
- ⇒ [Site du Casnav de l'académie de Nantes](#)
- ⇒ [Repères sur l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés en classe ordinaire : développer des pratiques de différenciation pédagogique](#)

## En formation

Au-delà, nombreux sont les élèves qui ne maîtrisent pas la langue française et éprouvent des difficultés scolaires (compréhension de l'oral mais pas de l'écrit, compréhension de l'oral et de l'écrit mais difficulté de répondre par écrit, aucune maîtrise de la langue...). Ces difficultés combinées aux fragilités et lacunes disciplinaires interrogent les pratiques de classe dans un contexte de différenciation pédagogique.

- ⇒ [Des pistes pour enseigner les maths aux élèves allophones :](#)
- ⇒ [Principes pédagogiques de base pour les enseignants dans les classes ordinaires P.60](#)
- ⇒ [Guide pour la scolarisation des élèves allophones](#)
- ⇒ [Tests en mathématiques pour évaluer le niveau des élèves](#)

## En certification

Certains élèves, extrêmement fragiles scolairement, n'ont pas le niveau suffisant pour se présenter aux épreuves certificatives du fait de leur arrivée récente en France et en formation. La maîtrise encore insuffisante de la langue française ne doit pas être un obstacle à l'évaluation si l'élève est considéré comme « prêt ». Il est possible d'aménager les épreuves tout en restant dans le cadre réglementaire des modalités de l'évaluation certificative :

- En introduisant de la souplesse au niveau du calendrier des évaluations à mettre en œuvre : l'objectif étant de laisser un temps suffisant au candidat pour progresser et pouvoir être évalué dans les conditions les plus favorables à sa réussite.
- En prévoyant une situation d'évaluation adaptée au niveau de compréhension de la langue française de l'élève
- En privilégiant un questionnement oral : la présentation des solutions peut se faire devant l'examineur autant que possible. Ce mode de questionnement permet d'évaluer les compétences attendues, citées dans la grille nationale.